



Comité de pilotage

15 juin 2017



SOMMAIRE

- **Introduction des présidents**
- **Avancement du PAPI d'intention Canche**
- **Avancement de l'étude :**
 - **Méthode d'élaboration des cartes d'aléas;**
 - **Bilan de la concertation;**
 - **Présentation des cartes.**

Les axes du PAPI

Axe 1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (information préventive, DICRIM etc.)

Axe 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations (outils et systèmes des collectivités)

Axe 3 Alerte et la gestion de crise (PCS, exercices)

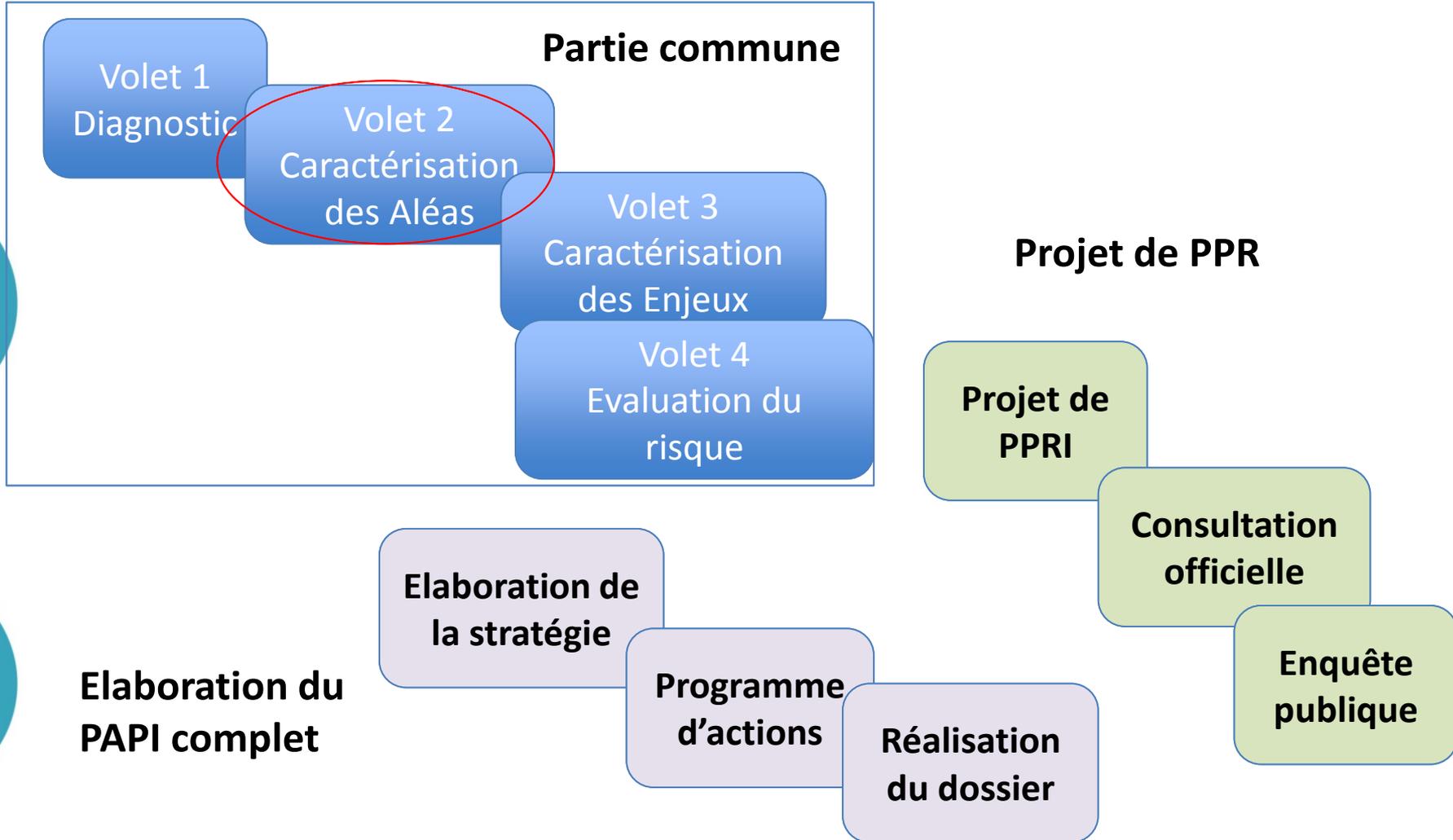
Axe 4 Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (aménagement, prise en compte dans les PLU)

Axe 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (ex. rénovation urbaine, actions d'augmentation de la résilience)

Axe 6 Ralentissement des écoulements (rétention de l'eau, ZEC etc.)

Axe 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques (diagnostic, augmentation des niveaux de protection/étude de danger)

Groupement de commande DDTM/Symc ea pour le PPR/PAPI de la Canche



Apr s appel d'offres, le groupement HYDRATEC/Asconit a  t  r tenu

Avec le concours financier :

Avancement du PAPI d'intention

- **Accompagnement pour la réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS) et des Documents Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM);**
- **Mise en place des repères de crue;**
- **Communication et actions pédagogiques.**

Des actions concrètes de prévention du risque dans le PAPI d'intention

FICHE 4 : Mise en place de repères de crue

- Il s'agit de réaliser la pose et l'entretien de repères de crues et/ou d'échelles limnimétriques pour les lieux exposés aux inondations par débordement.
- Maître d'ouvrage : **Symcéc**
- Montant global prévisionnel : **8 000,00 € H.T (9 600,00 € TTC)**

FICHE 3 : Accompagnement pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde et des Documents Communaux d'Information sur les Risques Majeurs

- Accompagner les communes concernées par un PPRI prescrit ou approuvé pour améliorer la gestion des épisodes d'inondation par la rédaction et la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM).
- Maître d'ouvrage : **Symcéc**
- Montant global prévisionnel : **6 666,7 € HT (8 000,00 € TTC)**

FICHE 7 : Réalisation des Plans de Gestion des ouvrages d'hydraulique douce

- Le Symcécà accompagnera les Communautés de Communes pour la réalisation des plans de gestion et d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce afin d'assurer leur pérennité. En effet, ces ouvrages permettent de ralentir les ruissellements sur les versants, et de piéger un volume important de sédiments, qui ne viendront pas combler les ouvrages structurants réalisés en aval. Leur maintien représente donc un élément stratégique dans le dispositif de ralentissement des ruissellements.

Réalisation des Plans de Gestion

- Maître d'ouvrage : Symcécà

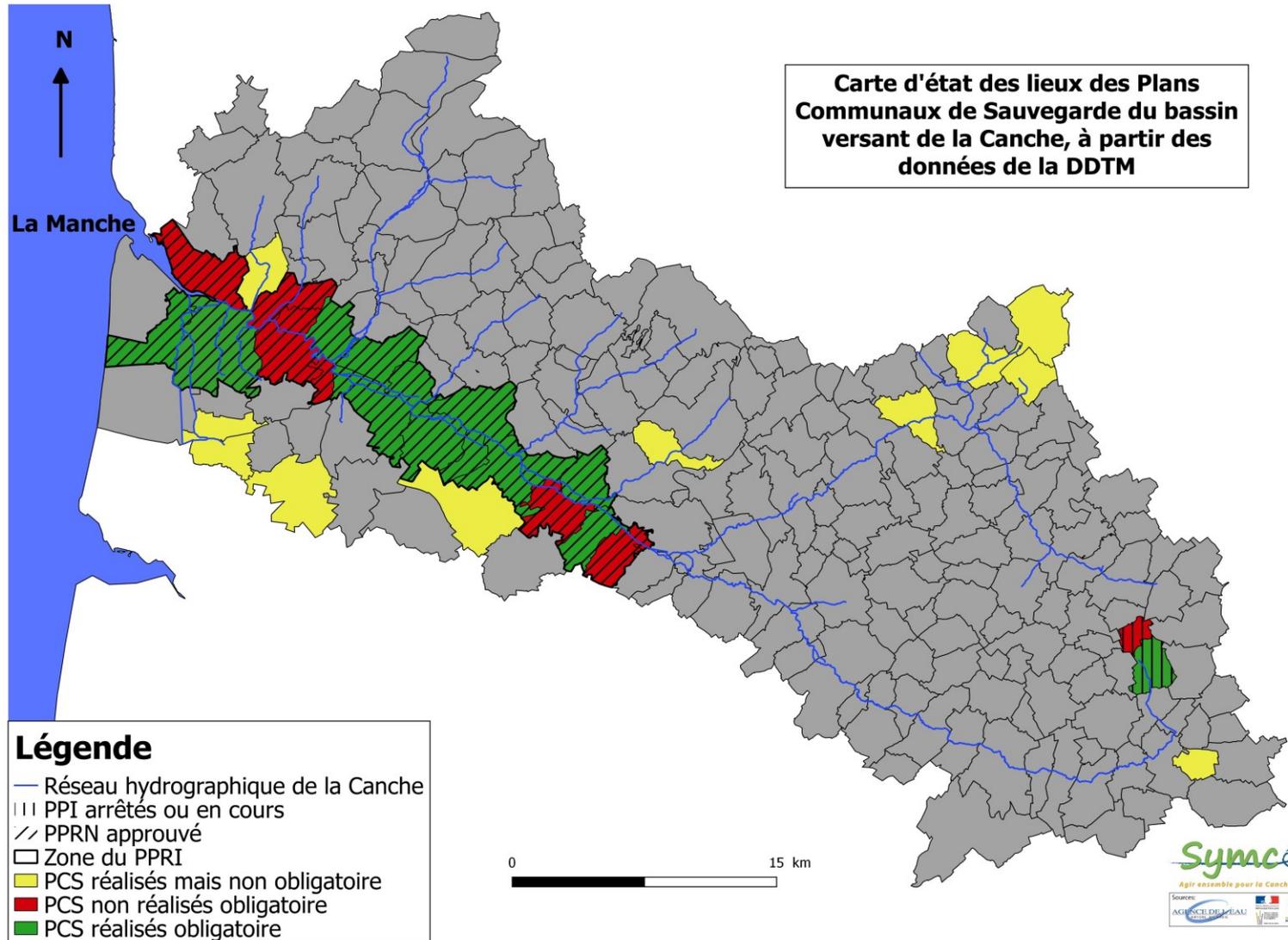
Mise en œuvre des Plans de Gestion

- Maître d'ouvrage : les Communautés de Communes
- Pilotage : Comité de pilotage et comité technique du PAPI d'intention
- **Hors plan de financement PAPI**

FICHE 5 : La communication et les actions pédagogiques

- Le Symcécà réalise depuis 2001 des animations et des supports à destination du grand public. Il propose de développer des actions pédagogiques et des supports pour sensibiliser les différents publics aux risques d'inondation et informer des actions engagées par la collectivité pour maîtriser les conséquences.
- Conception et mise en œuvre d'un espace dédié à la connaissance des risques d'inondation sur le bassin versant de la Canche au sein du site internet du Symcécà ;
- Conception et développement de supports de communication (plaquettes, panneaux d'exposition,...) à disposition des collectivités et des associations du territoire.
- Participation aux différents événements du territoire pour la sensibilisation du grand public (stand d'information,...).
- Maître d'ouvrage : **Symcécà**
- Montant global prévisionnel : **11 166,7 € HT (13 400,00 € TTC)**

Accompagnement pour la réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS) et des Documents Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM)



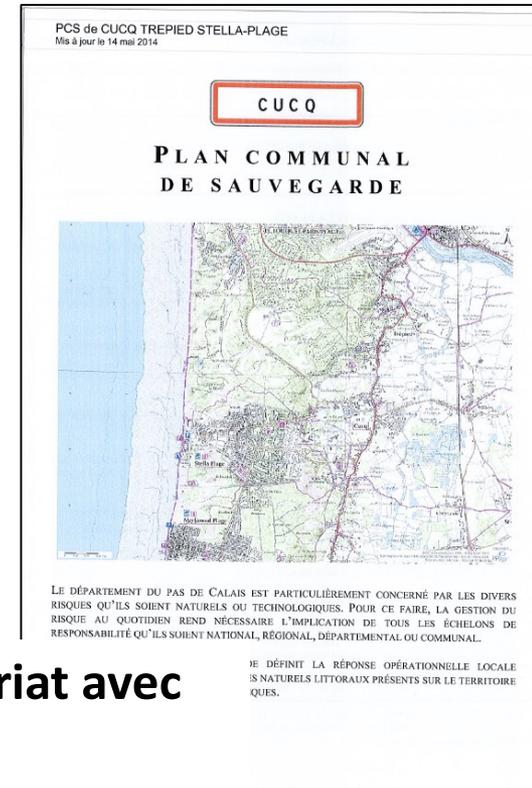
Accompagnement pour la réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS) et des Documents Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Elaboration d'une stratégie d'action à partir d'un état des lieux :

- Etat d'avancement des documents sur le bassin versant et périmètre PPRI;
- Prioriser les PCS « obligatoires »;
- Elaborer une trame PCS/DICRIM;
- Proposer un accompagnement.

Organisation d'une réunion d'information en partenariat avec M. Le Sous-Préfet : le 22 juin à Bréxent-Enocq (9h30)

- Présentation de l'état des lieux et des priorités;
- Présentation de la trame commune PCS/DICRIM;
- Retours d'expérience de communes;
- Recueil des attentes des communes.



Mise en place de repères de crue

Un repère de crue est une inscription matérialisant le niveau d'eau atteint par une inondation, son origine et la date de l'évènement. Localisé sur un support fixe, il peut prendre plusieurs formes : inscription à la peinture, gravure d'un mur de pierre, plaque



Le diagnostic initial réalisé dans le cadre du PAPI d'intention met en évidence :

- Un faible nombre des marques de laisse de crue,
- Un mauvais état et une pérennité non garantie de ces marques.

Mise en place de repères de crue

Les objectifs et la méthodologie proposée sont les suivants :

- L'objectif premier de cette action est de consolider la connaissance des crues de certaines communes et riverains à partir des laisses de crue identifiées lors du diagnostic initial (une dizaine au total et principalement sur la basse vallée et la Dordonne) ;
- La pose des repères de crue s'appuiera sur la consultation des élus des communes et le cas échéant des personnes ressources ayant renseignées les laisses de crue ; une enquête complémentaire sera menée auprès des communes ayant subi des épisodes d'inondation ;
- La mise en place sera concertée avec les élus locaux afin d'étudier la solution la plus adaptée et la plus pédagogique pour favoriser l'amélioration de la culture du risque.

Mise en place de repères de crue

Mise en place de 10 repères de crue dans le cadre du PAPI d'intention :

- Prise de contact avec les élus des communes concernées et personnes ressources à l'origine de la connaissance actuelle (laisses de crue et repères existants selon les différentes crues) ;
- Choix de la crue de référence selon les secteurs en concertation avec les élus locaux et le cas échéant, les personnes ressources ;
- Identification des prestations nécessaires à la création des repères et leur implantation : consultation des prestataires potentiels pour la création du repère type ; selon les choix d'implantation (bâtiments ou ouvrages publics), consultation des prestataires (géomètres) ;
- Choix des prestataires et réalisation des repères et des échelles limnimétriques selon les choix formulés ;
- Mise en place des repères en régie par les équipes du Symcées.

Planning prévisionnel : 2^{ème} semestre 2017

Communication et actions pédagogiques

Projet pédagogique sur les risques majeurs 2016 - 2017

3 classes de CM1/CM2

4 animations assurées par le CPIE en classe et sur le terrain

1 journée de restitution avec les 3 classes et une classe du bassin versant de l'Aa invitée



Communication et actions pédagogiques

Contenu du projet pédagogique sur les risques majeurs 2016 - 2017

Le territoire de solidarité pour la gestion des risques : le bassin versant

Compréhension des phénomènes : inondation, coulées de boue, remontée de nappe

Mémoire du risque

Les gestes à adopter lors des évènements



Communication et actions pédagogiques

De l'expérimentation à la mise en place d'un programme pédagogique pérenne

Une goutte de trop !

4 à 8 classes par an

1 journée de restitution pour valoriser les productions des classes

L'utilisation des productions des classes pour l'édition du support
(panneau d'information, affiches, jeux éducatifs, ...)



Avec le concours financier :

Merci pour votre attention

www.symcea.fr